

Madame, Monsieur les Co-Présidents,

J'ai bien reçu votre courriel sur les dégâts de sangliers.

Mes engagements professionnels, dans les activités agricoles, m'ont amené à analyser et à cerner les enjeux de ce sujet, dont je connais très bien les incidences.

Tous les partenaires concernés, travaillent et doivent travailler en étroite concertation sur ce sujet, dans le cadre d'instances dédiées. Cette concertation est également indispensable au niveau local.

Les dispositifs réglementaires existent et doivent être mise en oeuvre dès que le besoin le justifie.

Je me propose lorsque cela sera nécessaire de faire le lien entre les acteurs concernés, en particulier avec M. le Préfet de l'Ardèche.

Je reste à votre écoute.

Bien à vous

--

Fabrice Brun, candidat, Brigitte Bauland, suppléante. Union de la Droite et du Centre